

Affaires Générales, Juridiques et Partenariales

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTÉ
DES SCIENCES**

SÉANCE N° 284

Année universitaire 2017-2018

EXTRAIT du Procès-Verbal du Conseil Faculté des Sciences

SÉANCE N° 284 - 7 FÉVRIER 2018

DESTINATAIRES

- Philippe AUGE, Président UM,
- Bruno FABRE, Vice-président du Conseil d'Administration UM,
- Jacques MERCIER, Vice-président chargé de la Recherche UM,
- Jean-Patrick RESPAUT, Vice-président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire UM,
- Christian LAGARDE, Vice-Président délégué aux affaires statutaires et générales UM,
- Alexis VANDEVENTER, Vice-président étudiant UM,
- Romain JACQUET, Directeur Général des Services UM,
- Philippe LASHERMES, DGSA chargé des ressources humaines et des affaires budgétaires UM,
- Pascale SAURET, DGSA chargé de la formation et des vies étudiantes et institutionnelle UM,
- Sébastien PONS, DGSA, chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement UM,
- Yves CORREC, DGSA, chargé du patrimoine immobilier, logistique et hygiène et sécurité UM,
- Claude BAGNOL, Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur chargé des systèmes d'information et du numérique UM,
- Charles PINERO, Directeur des Ressources Humaines UM,
- Directeurs Adjoints et Directeurs de Département d'enseignement FdS,
- Chefs de Service FdS.

Vu **les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier** approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - III : *Gouvernance de la Faculté des Sciences - 1. Le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

Le **mercredi 7 février 2018**, à 9 h 15, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 1^{er} février 2018, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences, salle de cours 23.01 du bâtiment 23 - Campus Triolet

Membres en exercice : 34

Après s'être assuré du quorum en début de séance - **21 membres présents ou représentés -**,

(Extrait de l'article 10 - Chapitre 1, section 3 - des Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier : Le Conseil délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée).

Monsieur Alain HOFFMANN a rappelé l'**ordre du jour** du Conseil n° 284 :

1. *Introduction,*
2. *Approbation des PV n° 281 - du 15 novembre 2017-, n° 282 - du 15 décembre 2017 -, et n° 282bis - du 22 décembre 2018 -,*
3. *Vie du campus - Vote de domiciliation de l'association Association de NeuroSciences de l'Université de Montpellier (ANSUM),*
4. *Présentation du service Relations Internationales de l'UFR Sciences,*
5. *Vote de conventions,*
6. *Point sur la Pédagogie,*
7. *Questions diverses.*

Vote n° 1 : Validation du Procès-Verbal n° 281 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 15 novembre 2017.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 21

Le PV n° 281 - Conseil du mercredi 15 novembre 2017 recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 2 : Validation du Procès-Verbal n° 282 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 13 décembre 2017.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 21

Le PV n° 282 - Conseil du mercredi 13 décembre 2017 recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 3 : Validation du Procès-Verbal n° 282bis - Conseil extraordinaire de la Faculté des Sciences du vendredi 22 décembre 2017.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 0

Favorable : 20

Le PV n° 282bis - Conseil du vendredi 22 décembre 2017 recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 4 : Vote de la domiciliation de l'« Association des NeuroSciences de l'Université de Montpellier » au sein de la Faculté des Sciences.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 21

La domiciliation de l'« Association des NeuroSciences de l'Université de Montpellier » au sein de la Faculté des Sciences recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 5 : Vote de la convention de partenariat entre l'Institut National de Recherche Agronomique et l'Université de Montpellier agissant au nom et pour compte de la Faculté des Sciences.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 21

La convention susmentionnée recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 6 : Vote de la convention de partenariat entre Chiang Mai University (Thaïlande) et l'Université de Montpellier.

Votants : 21 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 21

La convention susmentionnée recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

La 6^{ème} SÉANCE - année universitaire 2017-2018 - du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier est levée à 12 h 25.

Pour extrait certifié conforme au PV n° 284,

Fait à Montpellier, le 7 février 2018

Le Directeur



Alain HOFFMANN

ANNEXE

CALENDRIER DES CONSEILS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE MONTPELLIER - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017-2018 -

Conseil	Date du Conseil	heure	Lieu
286	Mercredi 7 mars 2018	8h45	Salle des Actes